



# actus Val de Saône-Dombes

Le **SCoT Val de Saône-Dombes** définit, à l'échelle d'un bassin de 37 communes, les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire à long terme. Ce document stratégique, **approuvé en juillet 2006**, s'impose aux documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU, carte communale, PLH...).

Ces derniers mois, les élus du SCoT ont procédé à une **modification du SCoT**, afin de le rendre compatible avec la **Directive Territoriale d'Aménagement (DTA)** de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Le dossier de modification du SCoT, **téléchargeable** sur ce site, a été **approuvé** en comité syndical du **18 février 2010**, après plusieurs mois de procédure. Il s'agit désormais pour les collectivités de rendre leurs documents d'urbanisme **compatibles** avec ces nouvelles orientations.

Le SCoT Val de Saône-Dombes va prochainement s'engager dans une **étude commerciale** menée **conjointement avec deux autres SCoTs** de la métropole lyonnaise : le SCoT de l'Ouest Lyonnais (SOL) et le SCoT Beaujolais. L'objectif de cette étude : sur la base d'un **diagnostic** de l'offre commerciale et des besoins, se doter d'une stratégie commerciale pour permettre aux collectivités de **préservier et consolider leur offre**, en affichant l'ambition d'un urbanisme de qualité et d'un développement durable du territoire.

Cette étude doit déboucher sur l'élaboration d'un **Document d'Aménagement Commercial**, véritable volet commerce du SCoT dont les **orientations s'appliqueront aux nouveaux projets commerciaux**.

Le **prochain bureau du SCoT** Val de Saône-Dombes se tiendra le **jeudi 1er avril 2010**.